



International

### **Expulsée de France, Najlae a dû se cacher au Maroc**

La jeune femme, qui était battue par son frère, peut revenir en France.

meddeb, mehdi

**MAGHREB** « C'est comme si j'étais dans un cauchemar, j'ai du mal à réaliser que je suis au Maroc. Je me sens perdue », dit **Najlae Lhimer**, 19 ans. Le 20 février est une date qui revient sans cesse dans sa bouche. « C'est le jour où ma vie a basculé », raconte cette coquette jeune fille. « Je n'arrêtais pas de pleurer pendant le survol de mon pays, la France, car je quittais tous ceux que j'aime. »

À Orléans, elle suivait un CAP en hôtellerie. Najlae était en France depuis 2005 pour échapper à un mariage forcé dans son pays.

Hébergée par son frère à Château-Renard, celui-ci la bat. Régulièrement. Devient de plus en plus violent. « La dernière fois, il a pris tout ce qu'il avait sous la main dont un aspirateur », précise Najlae. Elle se rend à la gendarmerie afin de porter plainte pour coups et blessures. Installée légalement sur le territoire français après l'âge de 13 ans, elle ne peut justifier à sa majorité de cinq ans de présence sur le territoire français. Elle est renvoyée dans son pays d'origine.

À son arrivée à Casablanca, un policier l'interpelle. Procédure habituelle pour tous les expulsés. Placée en garde à vue, elle reste dans une cellule pendant 24 heures. « J'étais avec des criminels. Les policiers me disaient que c'était bien fait pour moi si j'avais été expulsée, qu'ils tapaient leurs soeurs mais qu'elles n'avaient jamais porté plainte », raconte-t-elle. Tel un clown, elle mime la scène. Fronce les sourcils. Reste la bouche entrouverte. « Je ne comprenais pas grand-chose. De là où je viens, à Oujda, on parle plus comme les Algériens; le dialecte de Casablanca est différent. »

Le lendemain, elle est traduite devant le tribunal administratif. Qui la relâche. « Je suis allée chez le psychologue depuis que je suis ici, mais la séance ne m'a rien fait, je me sens toujours aussi désorientée. »

### **Fuir les traditions**

Hébergée par des amis d'amis entre Casablanca et Rabat, le flou sur son lieu de résidence est volontairement maintenu pour des raisons de sécurité. Car son père semblerait toujours déterminé à la retrouver et à la marier contre sa volonté. « Malgré la réforme de la Moudawana en 2004 [le Code de la famille, NDLR], il reste difficile de dire non à son père », témoigne une de ses proches.

La scolarité interrompue, l'obsession de s'accomplir en France, fuir les traditions au Maroc, est un leitmotiv chez celle qui fut prétendante à Miss Loiret. « J'ai bon espoir de rentrer pour voir mes amis et reprendre mon CAP hôtellerie ». Interrogé sur son cas à l'occasion de la Journée internationale des femmes, **Nicolas Sarkozy** « s'est dit prêt à l'accueillir en France ».